



Juin 2024

## ◀ Bulletin Municipal ▶

### *Réunion du 28 mai 2024 19 H 00*

Présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de

- Xavier PEGARD ayant donné procuration à Christophe DUMONT
- Elisabeth VEYER-NOUBLANCHE ayant donné procuration à Géraldine VEYER

#### **I – Organisation du bureau de vote :**

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin prochain et le scrutin sera ouvert de 8H à 18H ;  
Le tableau du bureau de vote est mis en place.



#### **II – Achat d'un fourgon :**

Le Maire rappelle que l'achat d'un fourgon pour les ateliers était prévu au budget 2024.  
Plusieurs propositions financières ont été sollicitées et sont présentées aux conseillers municipaux.



Après en avoir délibéré, le choix du conseil municipal se porte sur la proposition d'un camion benne NISSAN 3,5 T d'un montant de 36.050 € HT (43.260 € TTC et TVA récupérable au titre du FCTVA).

#### **III – Demande de modification du PLU :**



L'organisme HLM *Baie de Somme Habitat* étudie actuellement la faisabilité d'un projet d'habitations le long de la RN.1, sur le parking de l'ancien restaurant routier, constitué d'un ensemble de logements de type maisons individuelles et béguinage.

Actuellement, le terrain est classé en zone UFs du PLU, qui « *interdit les constructions nouvelles à usage d'habitation sauf celles destinées au logement des personnes dont la présence permanente est nécessaire pour assurer la direction, la surveillance ou la sécurité des établissements.* »

Afin de permettre au projet d'être mis en place, il conviendrait de procéder à une modification de ce zonage du PLU et demander à la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre un classement en zone U de ce terrain.

Le Conseil Municipal valide cette proposition et la demande de modification du PLU sera transmise à M. le Président de la CCPM.

Une participation financière de la commune sera sollicitée dans le cadre de cette modification, à hauteur de 30% du coût de la procédure d'évolution du PLU, avec une participation financière minimum exigée de 1.500 €.

#### **IV – Jury d'assises :**

Il a été demandé à la commune de procéder au tirage au sort de trois personnes sur la liste électorale, amenées à faire partie de la liste annuelle préparatoire des jurés d'assises.

Les trois personnes désignées sont :

- Nadine GUIPON
- Marie-Charlotte BOUTHORS
- Hervé HECQUET



#### **V – Informations diverses :**

✓ Le Maire fait part d'une demande de subvention exceptionnelle émanant du Refuge SPA du Ponthieu-Marquenterre de Buigny-Saint-Maclou ; Après délibération, il est décidé de verser la somme de 500 € au Refuge.

✓ Suite aux analyses de l'Agence Régionale de Santé effectuées sur le réseau de distribution d'eau potable, celle-ci est jugée conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

✓ Enfin, à titre d'information, la Maire rappelle que dans le cadre des ouvertures de buvettes qu'il est susceptible d'accorder, seules sont autorisées à la vente les boissons non alcoolisées et les boissons ne dépassant pas 18 degrés d'alcool.

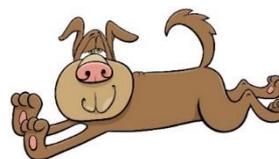


## **Recensement National**

Nous rappelons aux jeunes, garçons et filles, qu'ils doivent se rendre en mairie dans le courant du mois où ils atteignent leurs 16 ans, afin de participer au Recensement National (ancien Recensement Militaire). Cette démarche est OBLIGATOIRE. Selon les informations qui nous sont communiquées par divers organismes, notamment l'INSEE, certains d'entre vous peuvent être contactés par la mairie. Mais cette convocation n'est pas systématique...



## **ANIMAUX DOMESTIQUES**



**Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux sont les seuls responsables en cas de dégradations ou d'accidents.**

**Par ailleurs, sur le domaine public, les maîtres sont tenus de ramasser les déjections de leur compagnon...**

L'Espace Ponthieu-Marquenterre qui gère le cinéma *Le Cyrano* à Crécy-en-Ponthieu diffuse un programme qui suit l'actualité cinématographique de près et dans une salle très agréable.

**Des coupons de réduction sont disponibles en mairie et vous permettent d'obtenir une réduction du prix des places**

